

Plan-cadre pandémie CoVID-19 / L'Espérance

Valable dès le 10.06.2022

dans le respect des recommandations sanitaires (OFSP, [HPCi](#))

Table des matières	Page		Page
• Immunité	1	• Séjours hors de l'Institution	3
• Généralités	1	• Visites aux bénéficiaires	4
• Port du masque	2	• Partenaires, thérapeutes internes/externes.....	4
• En cas de symptômes COVID.....	2	• Communication	4
• En cas de test positif	3	• Stock de matériel	5
• Dépistage préventif.....	3	• Dossier du bénéficiaire.....	5
• Activités des bénéficiaires.....	3	• Rappel des symptômes	5
• Repas	3		

Note : le terme générique « bénéficiaire » concerne aussi bien les résidents, les internes ou les externes.

Immunité	La distinction entre bénéficiaires immuns et non-immuns n'est plus réalisée.
Généralités	<p>En fonction de la situation épidémiologique, la direction peut revoir ou suspendre certaines mesures/activités, cela afin de préserver la sécurité de l'ensemble des bénéficiaires et des collaborateurs.</p> <p>D'une manière générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect des consignes d'hygiène des mains ➤ Aération régulière des locaux (plusieurs fois par jour pendant 15 minutes) ➤ Éviter de s'appuyer et de toucher les surfaces d'accueil ➤ Affichage visible des informations ➤ Appliquer strictement les précautions standard HPCi (Hygiène Prévention et Contrôle des Infections) → voir aussi le site http://www.hpci.ch

	<p>Nettoyages :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les surfaces, objets et points de contact (plans de travail, téléphones, poignées de portes, interrupteurs...) sont régulièrement nettoyés avec un produit de nettoyage du commerce et/ou du produit désinfectant par leur utilisateur et/ou par l'intendance ➤ Aux ateliers, entretien et nettoyage quotidien des locaux par le maître d'atelier selon les normes définies. Les parties communes sont nettoyées par l'intendance ➤ Les chambres des HTP partagées par plusieurs bénéficiaires sont désinfectées entre les séjours de chaque bénéficiaire par l'intendance ➤ Les WC sont quotidiennement nettoyés et désinfectés avec des produits type 2 en 1 (détergent + javel par ex) ➤ Les déchets sont manipulés de façon sûre et les poubelles vidées régulièrement
<p>Port du masque</p>	<p><u>Bénéficiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Obligatoire en cas de contamination au COVID avérée ➤ Laisser au choix de chacun en toute autre circonstance <p><u>Collaborateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Obligatoire en cas de symptômes grippaux/COVID ➤ Laisser au choix de chacun en toute autre circonstance <p>Les masques en tissu sont réservés à un usage strictement privé.</p>
<p>En cas de symptômes COVID</p>	<p><u>Bénéficiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test COVID immédiat ➤ Port du masque dans l'attente du résultat ➤ Eviter les contacts dans l'attente du résultat <p><u>Collaborateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Test COVID immédiat ➤ Port du masque dans l'attente du résultat

En cas de test positif	<p><u>Bénéficiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien en chambre jusqu'à 48 heures sans fièvre et amélioration des autres symptômes <p><u>Bénéficiaires asymptomatiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Possibilité de sortir mais port du masque obligatoire ➤ Pas d'activité et pas de repas en salle à manger durant 5 jours <p><u>Collaborateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintien à domicile jusqu'à 48 heures sans fièvre et amélioration des autres symptômes ➤ Présentation du résultat du test ➤ Présentation d'un certificat médical si plus de 3 jours d'absence, avec si possible, mention du COVID
Dépistage préventif	<p>En cas de flambée des cas non maîtrisée.</p>
Activités des bénéficiaires	<p>Inscription de l'activité au programme hebdomadaire.</p>
Repas	<p>Couleurs Café Tea-Room et le Restaurant des Platanes sont ouverts à tous les bénéficiaires, aux représentants légaux et familles, aux collaborateurs de L'Espérance, aux prestataires internes/externes, et à toute autre personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Solution hydroalcoolique à disposition à l'entrée et à la sortie
Séjours hors de l'Institution	<p>Tous les séjours hors de l'Institution se font sous la responsabilité pleine et entière des représentants légaux qui s'engagent, selon les modalités prévues, à respecter les recommandations de l'OFSP.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il appartient aux proches du bénéficiaire d'informer l'Institution s'ils ont des symptômes COVID dans les 48 heures après le séjour ➤ Si le bénéficiaire est identifié comme « cas contact » ou s'il présente des symptômes COVID durant le séjour, les représentants légaux en informeront l'Institution avant son retour ➤ Selon la situation un test PCR pourra être pratiqué ➤ Surveillance clinique du bénéficiaire durant 5 à 7 jours au retour

Visites aux bénéficiaires	<p>Les visites sont autorisées en toutes circonstances et peuvent à nouveau avoir lieu sur les lieux de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La visite en chambre est sous la responsabilité des familles ➤ Les équipes éducatives s'assurent du respect des gestes barrières ➤ Le jour de la visite, le ou les visiteurs ne présentent pas de symptômes ➤ Désinfection des mains pour le bénéficiaire à la fin de la visite <p>Les visites à un résident en fin de vie, en isolement, ou en confinement, sont autorisées, sous certaines conditions</p>
Partenaires / thérapeutes internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les thérapies/soins sont possibles, dans le respect des recommandations OFSP/HPCi ➤ Sur les groupes confinés en raison d'une suspicion de cas ou de cas avéré/s, le besoin en thérapie est à évaluer au cas par cas ➤ Les thérapeutes et partenaires internes au bénéfice d'une convention avec L'Espérance (médecin, dentiste, podologue...) gèrent eux-mêmes les rendez-vous et accueillent les bénéficiaires dans leur local, application des mesures de protection en vigueur. ➤ Pour les thérapeutes et partenaires externes (physiothérapeute, coiffeur...) : <ul style="list-style-type: none"> • Les thérapies/soins sur site doivent avoir lieu durant les heures d'ouverture de la réception, soit de 8h00 à 17h00 en semaine (16h45 le vendredi), et sur annonce aux groupes de vie au préalable, <u>ainsi qu'à la réception qui doit confirmer le rendez-vous</u> (tenue de l'agenda, réservation du lieu) • Lieux de thérapies/soins <u>privilégiés</u>: salle de psychomotricité de ChanteClair (physiothérapeutes, ergothérapeutes, ...), et espace COVID au 2^{ème} étage du bâtiment du Joran (coiffeurs).
Communication	<p>Informers les bénéficiaires, les représentants légaux et le personnel des mesures prises sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le dispositif institutionnel ➤ Le maintien des mesures d'hygiène <p>Les familles se réfèrent aux personnes de contact habituelles.</p> <p>Informers partenaires externes (médecins, fournisseurs, livreurs, etc.) sur les procédures en fonction de l'évolution de la situation à l'intérieur de l'Institution (site internet, bulletin d'information, bornes et affiches explicatives, ...).</p> <p>Informers régulièrement la DIRHEB, l'OSPES, le réseau de soin régional et l'AVOP de la situation en termes de criticité, de difficultés rencontrées et de besoins.</p>

Stock de matériel	<p>Prévu pour assurer une couverture des besoins durant 30 jours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Masques de protection ➤ Surblouses ➤ Gants à usage unique ➤ Savon liquide ➤ Solution hydroalcoolique ➤ Lunettes de protection <p>Stock de base avec possibilité de passer des commandes en urgence au besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Matériel d'oxygénothérapie ➤ Matériel d'aérosol
Dossier du bénéficiaire	<p>Relever systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retours à domicile ou sorties en famille ➤ Tout autre type de sorties/activités
Rappel des symptômes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques) ➤ Fièvre sans autre étiologie ➤ Apparition soudaine d'une anosmie et/ou d'une agueusie (perte de l'odorat ou du goût) ➤ État confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée sans autre étiologie <p>Autres symptômes moins spécifiques ou plus rares : douleurs musculaires, maux de tête, sensation de fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux (p. ex. nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales), éruptions cutanées (p. ex. pseudo-engelures, exanthèmes urticariens, vésiculaires ou morbilliformes)</p>